

COMITE DE PILOTAGE JARDIN PARISIEN

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU 22/05/2019

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Jardin Parisien s'est tenue le mercredi 22 mai 2019 de 18h30 à 20h30.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Présentation du futur parcours sportif
- Présentation de la mise en souterrain des lignes à très haute tension
- Réactions et Questions diverses

2. PARTICIPANTS

• Ville de Clamart

- Élus délégués de quartier :
 - Présents : Yves Sérié, Géraud Delorme
 - Excusée : Colette Huard
- Service Démocratie Locale :
 - Présente : Elodie Chetrit
 - Excusée : Nachida Beldjerd
- Armelle Fricot, Directrice en charge des Transports, Mission GPE, Parkings et développement durable à la Ville de Clamart

• Membres du Comité de pilotage (Copil)

- Présents : M. Coullin, M. Crespi, Mme Crovace, M. Goubard, M. et Mme Hariot, Mme Morgère, M. et Mme Pagnoni, Mme Vigier Sérié, M. Wattigny, Mme Voyeau.
- Excusés : Mme Civadier, M. Colleaux, M. Loumé, M. et Mme Dandre

• Intervenants :

- Xavier Maresq, Directeur des Sports à la Ville de Clamart
- Béatrice Laurent, Responsable projets concertations - RTE
- Damien Cougnaud, Assistant Etudes en concertations - RTE

• Sujets :

1/ Présentation du parcours sportif

Un parcours sportif moderne et évolutif, pour les familles ainsi que les sportifs.

Point de départ et d'arrivée : à côté du terrain de pétanque.

Deux différents parcours fléchés : un facile et un plus sportif.

Au total, 21 appareils seront à disposition.

Le point de départ, avec un espace de plus de 150 m², se situera près de l'aire de jeux. Un autre espace se trouvera face à la piscine.

Xavier Maresq expose les plans des deux parcours et précise qu'ils seront fléchés.

Zoom sur les équipements :

- Jeux de motricité, prisés par les enfants (pas japonais, poutres, haies)
- équipements où l'on peut être en duo
- équipements de cardio (rameur, vélo, elliptique)
- un banc de musculation

Les étapes à venir :

- Semaine du 27 mai : début des travaux
- Deuxième quinzaine de juin : pose des équipements et contrôle de conformité
- 29 juin : inauguration

Xavier Maresq précise que pour ce projet, l'accent a été mis sur la concertation avec l'ONF, pour répondre au mieux à leurs demandes.

2/ Présentation de la mise en souterrain des lignes à très haute tension

- **Nature des travaux et état d'avancement**

Un projet d'envergure pour la ville. La mise en souterrain des lignes à Très Haute Tension (225 000 Volts) va permettre de :

- reboiser la forêt
- faire disparaître les pylônes de 40 mètres de haut
- mettre en valeur des zones d'habitations

Au total, 5 lignes aériennes surplombant Clamart et le Plessis-Robinson sont concernées.

14 km de lignes électriques seront déposés.

A terme, de nouvelles liaisons souterraines verront le jour :

- Une liaison isolée (de secours) qui passera sous le T6, avenue Jean-Baptiste Clément, rue de Bièvres, rue du Guet, place Ferrari, rue Fillassier et place Hunebelle.
- Un couloir de liaisons : avenue Claude Trébignaud et rue du Vieux Cimetière.

Des plans de la ville avec les futures liaisons sont présentés aux membres.

- **Voici les grandes étapes du projet :**

- **2017/2020** : Travaux de génie civil et mise en place de 2 pylônes *ad hoc* rue du Général Eisenhower.
- **2020/2022** : Déroulage des conducteurs, connexion et mise en service
- **2022/2024** : Dépose des lignes aériennes

- **Financement du projet**

Le coût total du projet est de 47,3 M€ (pour Clamart et Le Plessis-Robinson). RTE en finance 27%. La quote-part de Clamart est de 18.50 M€. Le coût final pour la ville est réduit à 7.4 M€ après déduction des subventions obtenues.

3/ Questions et réactions diverses

- Panneau abimé rue de la Porte de Trivaux, en direction de la rue RD 906
- Suggestion d'un membre : à chaque Copil, reprendre les problématiques soulevées lors des réunions précédentes et voir où nous en sommes.
- Un membre signale que des voitures - qui ne sont pas de Clamart- viennent stationner vers le carrefour du Soleil Levant.
- Les couloirs de bus sont-ils obligatoires ?
Oui, car les bus utilisent ces couloirs toute la journée et l'intérêt est de fluidifier la circulation.
- Rue du Champs Faucillon, la sortie qui donne sur le boulevard du Moulin de la Tour est estimée dangereuse. Quelques suggestions : un stop, un feu avec détection de véhicules, ou un panneau danger clignotant.
Monsieur Delorme indique que ce panneau sera installé très prochainement.
- Où en sommes-nous de l'enfouissement des réseaux aériens ? Combien de temps reste-t-il ?
La question sera remontée.

Retour rapide sur les Mini-Puces : des flyers d'inscriptions sont distribués et Monsieur Sérié informe les membres que le boitage est prévu pour le 3 juin. Le format de l'événement sera identique à l'an dernier, seuls les horaires sont quelques peu modifiés, pour permettre à tous de démarrer plus tôt et de se rendre au cocktail à 17h.

Les membres sont invités à la présentation du Clam'Express (au Copil Centre du 5 juin), ainsi qu'à la réunion publique du 11 juin.

La séance est levée à 20h30.